



Le service d'autopartage coopératif



Une initiative citoyenne et engagée

Citiz · 1er réseau d'autopartage coopératif

Pionnier de l'autopartage en France

- Coopérative fondée en 2002
- 13 structures locales
- + de 140 villes
- + de 650 stations
- + de 60 gares hors Paris
- 1 500 voitures partagées
- 40 000 utilisateurs



Citiz · 1er réseau d'autopartage coopératif

- Initiative portée par la coopérative France Autopartage, fondée en 2002 par l'association d'initiatives locales (Marseille, Grenoble, Lyon, Strasbourg) issues pour la plupart de collectifs citoyens
- S'inscrit parmi les 1ère initiatives du genre en France, début 2000 (sur le modèle émergeant dans les 90s en Suisse et Allemagne)



- Adoption d'une marque partagée « Citiz » en 2013, permettant d'homogénéiser une offre de service nationale sous un même nom



Association des Acteurs de l'Autopartage

- Parmi les initiateurs de l'AAA, association lancée début 2020 regroupant opérateurs et fournisseurs de technologie, pour promouvoir l'autopartage auprès des pouvoirs publics, au niveau tant local que national

Le réseau Citiz · Les opérateurs

13 opérateurs / services locaux :

- Sociétés coopératives (SCIC) : Alpes-Loire, Bordeaux, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Lille, Provence, Toulouse
- Sociétés parapubliques :
 - Alter Services à Angers (SPL)
 - LPA à Lyon (SEM)
 - Vitalis à Poitiers (régie transports)
 - Citédia Métropole à Rennes (SPL)
- Concession de service public : La Rochelle (Yélobus)



L'autopartage coopératif · Le principe

Management participatif et gouvernance démocratique assurent le statut de la structure, avec des sociétaires qui sont :



Les salariés



Des particuliers
usagers



Des collectivités

Les structures ne peuvent être revendues et inscrivent leurs actions sur le long terme

L'autopartage coopératif · Les valeurs

Un service porté par une structure issue de
l'Economie Sociale et Solidaire et ses valeurs :

l'intérêt collectif



- Gagner de l'espace en ville (stationnement, circulation...)
- Lutter contre le réchauffement climatique
- Soutenir le report modal

L'économie raisonnée



- Donner la priorité à l'usage sur les technologies
- Proposer un service plutôt qu'un produit
- Maîtriser les coûts



La coopération au sein du réseau

- Echanger sur les bonnes pratiques
- Transparence entre structures
- Ne pas se faire concurrence



Penser global, agir local

- Nouer des partenariats locaux
- Impliquer les usagers
- Avoir une portée nationale

L'autopartage coopératif · Les conditions de réussite

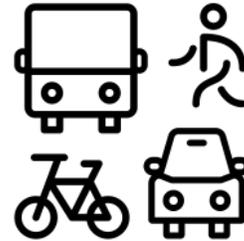
Les pré-requis pour un service d'autopartage :



Densité de population



Pression de stationnement



Variété des moyens de déplacement



La collectivité, partenaire incontournable :

- Association aux politiques de mobilité
- Octroi de places de stationnement
- Flexibilité sur contraintes de stationnement
- Encouragement à l'intégration dans les programmes immobiliers
- Engagement de consommation....

L'autopartage coopératif · Les solutions

2 types de service d'autopartage :



La boucle



La dépose libre

Plusieurs façons d'implanter ces services :

- Mise en place autonome par une SCIC Citiz, qui équipe sa propre flotte
- Dans le cadre d'un contrat spécifique avec la collectivité : implantation par une SPL ou SEM, ou dans le cadre d'une DSP
- Equipement d'une flotte d'une collectivité ou d'une entreprise
- Intégration dans des programmes immobiliers

L'autopartage coopératif · Citiz à Angers



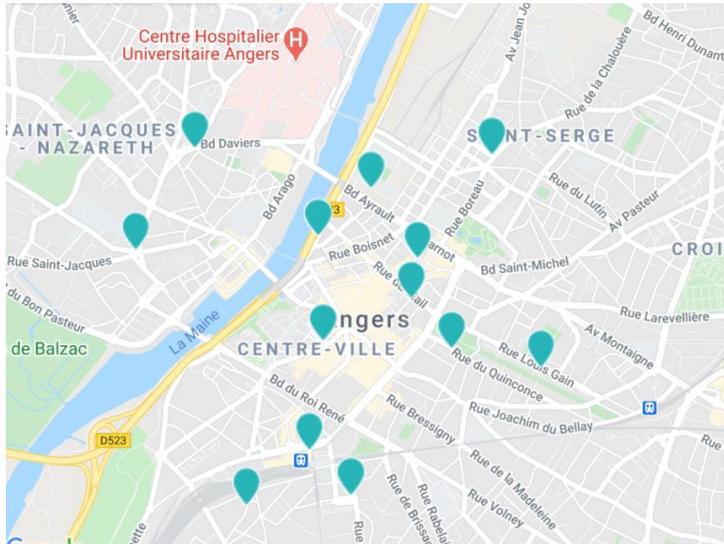
Service Citiz opéré par la Société Publique Locale Alter Services

Implantation du service fin 2011 sous le nom



Adoption de la marque Citiz en septembre 2018 : homogénéisation charte graphique, pratiques et tarifs

L'autopartage coopératif · Citiz à Angers



- 13 stations (dont une vélo-cargo)
- 20 voitures (dont un PMR)



- CA 2019 : 237 000 € HT
- Nbre d'usagers 2019 : 500
- Projets de développement : appel à projet « Imagine Angers » / ouverture d'une station à proximité de la Tour TIP

L'autopartage coopératif · Citiz à Nantes



NANTES
Mobilité
partagée

2019 : Lancement l'association citoyenne Nantes Mobilité Partagée, laboratoire de réflexion sur les problématiques de mobilité de la Métropole Nantaise, et accompagnant le développement de l'initiative auprès des pouvoirs publics

2020 : Expérimentation du service avec 2 voitures Citiz (gare) et 10 voitures partagées avec la SCOP Titi Floris. « Stations Flex », entre station et dépose libre.



SCOP **Titi Floris**
le transport coopératif

2021 : Ambition de déploiement opérationnel dans le cadre de la mise en place d'un label « autopartage »

L'autopartage coopératif · Perspectives



Intégration à des programmes immobiliers



Participation aux réflexions d'aménagement



FLEET

Intégration de flottes professionnelles



À l'écoute d'agglomérations sensibles aux enjeux de mobilité



Le service d'autopartage coopératif

Merci pour votre attention

Marc Paresys

Chargé de développement Citiz Grand Ouest

06 17 50 38 00

m.paresys@citiz.fr